

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL
D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

COMITÉ DE RÉDACTION.

Dr A. T. BROUSSEAU.
Dr NORBERT FAFARD.
A. HAMON, (Paris).
Dr H. E. DESROSNIERS.
Dr A. LAMARCHE.
H. R. GRAY.
Dr A. G. A. RICARD.
Dr J. E. BERTHELOT.
Dr S. LACHAPELLE.
Dr J. D. GAUTHIER.

Dr J. A. LARAMÉE.
Dr E. P. LACHAPELLE.
Dr A. B. LAROCQUE.
Dr A. A. FOUCHER.
J. L. ARCHAMBAULT.
Dr A. LAPORTE.
L. DAGRON RICHER.
Dr G. ARCHAMBAULT.
Dr A. T. BRISSON.
I R I D GAUVREAU.

Dr W. H. HINGSTON.
Dr W. MOUNT.
Dr L. J. V. CLÉROUX.
C. A. PFISTER.
L. H. ARCHAMBAULT.
ÉMILE VANIER.
Dr Ls. LABERGE.
Dr S. DUVAL.
Dr. A. PICHÉ.
D. J. E. TREMBLAY.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit être adressé au


Dr. J. I. DESROCHES, Redacteur Principal et Gerant, No. 189, rue Amherst, ou Boite 2027 P.O., Montreal.

Le Journal paraît du 10 au 15 de chaque mois.

Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.

Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

 Notre Agent Collecteur pour la ville de Montréal est
M. Edouard Chevalier.

M. le Dr J. E. Tremblay, No. 196 $\frac{1}{2}$, Rue Amherst, à la charge
des annonces.

MAISON FONDÉE EN 8591.

HENRY R. GRAY

CHIMISTE-PHARMACIEN

114, RUE ST-LAURENT, 114,
MONTREAL.

*Médecins, Hopitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges Universités
etc., fournis de Drogues. Appareils chimiques à conditions
libérales, au prix du gros, qualité garantie*

BUREAU PUBLIC D'ANALYSES

C. A. PFISTER
PROFESSEUR DE
PHYSIQUE et de CHIMIE
— A —
L'ECOLE POLYTECHNIQUE
No. 162 Rue Mignonne.
Coin St-Denis.
MONTREAL.

N. FAFARD, M. D.
PROFESSEUR DE
CHIMIE
— A —
L'UNIVERSITE LAVAL
344 Rue Amherst 344
MONTREAL.

Analyses Chimiques Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—co-
masie—Substances Pharmaceutiques —Produits Industriels—Denrées Ali-
mentaires et Boissons—Examens Microscopiques — Recherches Toxicolo-
giques, Etc., Etc.

Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, Etc.

JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. III

MONTRÉAL, FÉVRIER, 1887

NO. 16.

SOMMAIRE.

Travaux originaux : Bulletin Sanitaire. — Chronique de l'Hygiène en Europe. — l'Hôpital de Montréal. — La connaissance de l'hygiène chez les officiers subalternes des Bureaux de Santé. — *Reproductions* : — La propreté de la personne et de la maison. — La boîte aux ordures. Bibliographie. — Statistique mortuaire du mois de janvier. — *Nouvelle* : Départ de M. le Dr, J. A. Laramée pour l'Europe. — Dernier avis à nos abonnés retardataires.

Travaux Originaux.

BULLETIN SANITAIRE.

Un cas de morve.—*La vaccination et l'institut vaccinogène de Ste-Foye près de Québec.*—*Les maladies contagieuses et l'hygiène.*—*La population de Montréal.*—*L'inspection des aliments.*

Un cas de morvé, d'origine spontanée s'étant déclaré, en décembre dernier, dans le district de Montréal, les autorités américaines mal informées décrétèrent la prohibition de l'exportation des chevaux venant de cette partie du pays. L'erreur provenait d'une fausse interprétation dans les mesures de prévention suggérées par les autorités sanitaires de Montréal au gouvernement Canadien relativement à cette maladie. Nous osons espérer qu'à l'avenir messieurs les américains n'agiront plus d'une manière aussi inconsidérée et nous demanderont les renseignements voulus que nous leur accorderons très volontier et toujours avec franchise.

La morve étant une maladie que l'on observe chez le cheval assez fréquemment, dans presque tous les pays, mérite que nous lui consacrons ici quelques lignes. Disons de suite que la morve et le farcin sont deux maladies identiques qui ne diffèrent entre elles que par leur siège d'élection. C'est pourquoi nous appelons communément cette maladie farino-morveuse. La contagion de la morve est incontestable. Sa transmissibilité peut s'effectuer par l'inoculation et par l'infection. Les abreuvoirs communs, la stabulation sont les agents ordinaires de propagation. L'homme est assez facilement contaminé par cette maladie.

Cette maladie est caractérisée par des éruptions sur la peau, sur certaines muqueuses, en particulier sur les muqueuses respiratoires, par un liquide spécifique qui s'écoule en abondance des fosses nasales, par des collections purulentes dans diverses parties du corps. Elle peut se développer spontanément et est contagieuse. Elle est extrêmement grave. Dans la forme aiguë, elle est presque nécessairement mortelle. Dans la forme chronique, elle se termine assez souvent d'une manière favorable. L'incubation de cette affection peut varier de 24 heures à 5 jours.

La prophylaxie étant de base sérieuse du traitement de cette maladie, il est du devoir d'un gouvernement d'exercer à son égard une surveillance administrative très active. Les personnes chargées

du soin des animaux qui en sont atteints, doivent avoir une connaissance préalable du danger auquel elles sont exposées. Puis, comme dans toutes les autres maladies contagieuses, l'isolement et la désinfection doivent être scrupuleusement observés.

* *

Le souvenir de l'épidémie de variole qui, en 1885, a coûté à la province de Québec des milliers de vies et des millions de piastres, doit nous inspirer un sentiment de crainte contre les dangers d'une invasion nouvelle. Nous comprenons, aujourd'hui, que, comme nation, ayant des intérêts communs avec les autres nations, nous sommes sans cesse menacés par les maladies contagieuses qui affligent l'humanité. L'incubation de la plupart de ces affections peut permettre leur importation d'un pays à l'autre. Chacun de nous, lecteurs, a encore présent à l'esprit l'origine chicagoise du fléau qui nous déçima, il n'y a pas encore deux ans. Eh ! bien, il est difficile, il est impossible d'apprendre avec sang-froid que la variole est actuellement à New-York, à une journée de Montréal. Malgré toutes les mesures sanitaires prises par les autorisés sanitaires de l'état de New-York, si nous n'exerçons pas de notre côté une surveillance active, le fléau pourrait bien franchir nos frontières et nous atteindre. Il est vrai que nous comptons aujourd'hui avec un puissant moyen de défense, la vaccination étant maintenant bien accueillie par notre population. Mais nous avons encore un obstacle à l'efficacité de notre mode de vaccination. Nous nous obstinons toujours à mettre la charrie devant les bœufs en ne voulant pas favoriser le succès d'un institut vaccino-gène dans notre province. Pourtant une pareille création est véritablement une œuvre nationale, assurant un progrès im-

mense dans la science sanitaire de notre pays. Nous aimons à mentionner ici l'institut vaccino-gène de Ste-Foye. Notre Gouvernement devrait lui accorder une attention plus spéciale en le mettant sur la surveillance immédiate de la Commission Provinciale d'Hygiène. Ce n'est pas que nous doutions de la compétence de M. le Dr. Gauvreau déjà avantageusement connu du lecteur. Nous voulons seulement travailler au succès de son œuvre en lui voulant le plus de garanties possibles à la confiance populaire.

* *

Les maladies contagieuses font, chaque année, de bien nombreuses victimes dans la province de Québec. C'est certainement dû à l'ignorance du peuple des causes étiologiques qui engendrent les maladies contagieuses. Comme chacun le comprend, il est indispensable, pour se préserver d'un ennemi, pour le combattre avec tout l'avantage possible, de savoir où il se trouve, de connaître ses moyens d'attaques, son itinéraire, ses étapes possibles. Mais pour bien des raisons, cette vérité est encore systématiquement méconnue dans notre pays. Le manque d'éducation sanitaire chez le peuple, l'apathie du médecin dans sa mission la plus élevée de prévenir la maladie par l'enseignement de l'hygiène moderne, expliquent suffisamment l'existence facile de la diphthérie, de la fièvre typhoïde au milieu de nous.

C'est donc un devoir pour un gouvernement de chercher à populariser l'hygiène dans toutes les classes de la société ; pour nos maisons d'éducation d'inscrire cette science au programme de l'enseignement ; pour les municipalités d'appliquer des mesures sanitaires quand une épidémie éclate ; pour le médecin de famille de conseiller et de diriger les mesures qui in-

combent à l'initiative privée. Enfin, il serait mieux, incontestablement, de ne pas attendre une épidémie pour opérer une organisation sanitaire dans notre province.

A l'exemple de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis, etc, toutes les provinces de la Confédération Canadienne devraient s'entendre et créer des règlements d'hygiène inter-provinciale. Alors, advenant une épidémie dans une partie du pays, toutes les provinces sœurs, suivant la marche du fléau, pourraient diriger d'une manière intelligente les mesures de préservation.

Ces réformes se font sentir et réclament l'urgence.

* * *

Le dernier recensement de la ville de Montréal et de la banlieu, fait à la fin de l'année 1886, a donné une population de 230,607 âmes.

Voici maintenant un état de la population de la ville de Montréal et des municipalités avoisinantes :

Montréal.....	191,657
St-Henri.....	12,000
St-Cunégonde.....	10,000
St-Gabriel.....	7,000
St-Louis du Mile-End.....	2,500
Côteau St-Louis.....	2 500
Côte St-Antoine.....	1,500
Côte des Neiges.....	1,400
Maisonneuve.....	550
Notre Dame de grâce.....	500
Outremont.....	500
Turcotte Village.....	250
Côteau St-Pierre.....	250

230,607

* * *

“ L'échevin Gray, président du Conseil d'Hygiène, nous informe qu'un des officiers du Conseil sera probablement nom-

mé inspecteur du lait, à la prochaine séance du Conseil, lequel agira sous l'Acte de l'Inspection des aliments de 1885. Le département ne fera pas de telles nominations pour les autres articles à présent, excepté sur information donnée au Conseil d'Hygiène concernant la vente d'articles dangereux pour la santé. Dans de tels cas, si le médecin officier de santé ne peut décider, l'affaire sera soumise au Dr Baker Edwards, l'analyste du gouvernement. Dans la dernière saisie de raisins, le Conseil avait agi sur information et après consultation entre le président, le médecin officier de santé et l'analyste du gouvernement.

“ Pour l'inspection du lait, le secrétaire du Conseil d'Hygiène a écrit à M. Miall, député ministre du revenu de l'Intérieur, pour demander à quelles conditions le gouvernement fournira les appareils nécessaires pour les examens préliminaires.

“ L'inspecteur du lait, un jour par semaine, prendra des échantillons de lait dans les voitures des laitiers. Il prendra trois échantillons dans chaque voiture, selon la loi, et fera, dès son arrivée au bureau, les premiers essais. Les échantillons qui montreront le moindre indice de falsifications seront soumis à l'analyste du gouvernement, et les falsificateurs ne verront pas seulement leurs noms publiés dans un livre bleu à Ottawa, mais ils seront, en outre, immédiatement poursuivis.

“ Le président du conseil va insister sur la demande d'une appropriation, en mars prochain, pour défrayer les dépenses d'une examen périodique des produits laitiers. Et, dans ce but, on devra assermenter un officier du département comme constable spécial.

“ L'inspection ordinaire des aliments et des drogues sous l'acte de 1886, sera faite comme d'habitude par les officiers du gouvernement.

“ La falsification du poivre avec des pois, et celle du café par de la chicorée par exemple, ne sont pas du domaine du Conseil d'Hygiène, vu qu'il n'y a rien de dangereux pour la santé publique.

“ Le Dr Baker Edwards, a aussi été consulté, et il fait voir du raisin récemment saisi qui est attaqué par les insectes.

“ Quand les échantillons sont envoyés à l'analyste, le gouvernement paie la moitié des frais et la municipalité paie le reste.

Dr J. I. DESROCHES.

CHRONIQUE DE L'HYGIENE EN EUROPE.

La Fédération des Sociétés italiennes d'hygiène. — Les concours de la Société Espagnole d'Hygiène et les conditions hygiéniques que doivent présenter les habitations pour être salubres. — La fièvre typhoïde à l'état sporadique d'après le Pr. J. Arnould. — De l'envoi des résidus industriels dans les cours d'eau.

Sur l'asthme tabagique. — Une exposition sanitaire. — L'assainissement de Turragone. — Le VI^e congrès international d'Hygiène et de démographie. — L'Hôpital Domenico Cotugno à Naples.

Le 5 janvier prochain s'ouvrira, en Italie, la Fédération des Sociétés Italiennes d'Hygiène. Toutes les Sociétés enverront des délégués qui discuteront les statuts de cette fédération. L'Hygiène gagnera beaucoup à cette fédération des sociétés, car il y aura unité d'action au lieu que maintenant, souvent, n'ayant pas d'entente, l'action de ces sociétés est bien affaiblie.

C'est la Société d'hygiène de Florence, dont nous nous honorons de faire partie, qui aura eu l'honneur de mener à bien cette fédération. L'union de l'Italie au point de vue politique est faite de

puis 1870, il faut pour la grandeur de cette nation, la sœur de la nation française, que l'union des italiens se fasse. La fédération des Sociétés d'Hygiène est un pas vers ce but. Bonne chance à nos collègues transalpins.

En France, il serait à désirer qu'il en fut ainsi. Les deux sociétés d'Hygiène de Paris, les sociétés d'hygiène du Havre, de Rouen, de Bordeaux devraient se fédérer, se réunir de façon à avoir l'unité d'action qui les rendrait fortes, puissantes. Les querelles de personne, les inimitiés personnelles devraient s'effacer devant ce but si noble et si grand : “ l'amélioration de l'humanité par l'hygiène. ”

Hélas, nous avons crainte que le vœu que nous émettons reste lettre morte.

* * *

La Société espagnole d'hygiène met chaque année des questions au concours.

En 1886 les questions étaient : “ Conditions que doivent réunir les habitations pour être salubres ” et “ Instructions populaires pour éviter la propagation de la diphtérie, des angines, du croup. ”

Le mémoire couronné par la Société, en ce qui concerne la première question, est due à la plume de M. E. Estada, ingénieur des ponts et chaussées. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cet ingénieur au sujet de sa savante étude sur Palma. (1)

Le mémoire de M. Estada est remarquable tant au point de vue de la précision dans l'exposé des conditions hygiéniques des habitations qu'au point de vue de la brièveté, et cependant rien n'a été omis.

Nous résumons d'après ce travail les conditions hygiéniques des habitations.

(1) voir page 19 du volume 3.

(1) — Brochure in 16 de 32 pages — Madrid 1886.

10. Les habitations des campagnes sont plus salubres que celles des villes.

20. Elles doivent être construites en des lieux élevés, sur un sol de pierre ou de sable.

30. Les communs de toutes sortes doivent être séparés des habitations.

40. En général l'exposition doit être Sud, un quart à l'est.

50. Les chambres à coucher ne doivent pas être au rez-de-chaussée; les entre-sols doivent être élevés; les combles ne doivent pas être habités; il ne doit pas y avoir d'alcôves; les water-closets doivent être ventilés directement et non dans les cuisines ou les escaliers.

60. On doit appliquer le système anglais, c'est-à-dire une maison par famille, maison composée d'un sous-sol, rez-de-chaussée, 1 étage, et comble. Le système français, entassement d'étages les uns sur les autres, est mauvais.

70. Il doit toujours y avoir des sous-sols.

80. Les murs doivent être construits de matériaux imperméables, surtout les fondations et les sous sols, jusqu'à un mètre au dessus de la rue.

90. Les murs de facade doivent être épais.

100. Les planchers seront fait en matériaux durs et compactes.

110. Les réservoirs et tuyaux, pour la distribution des eaux, ne devront pas être en plomb.

120. Un système de ventilation sera établi dans chaque habitation; les cheminées, poèles, portes, fenêtré ne suffisant pas pour ventiler.

130. Les eaux sales de toute sorte ne doivent pas s'éjourner dans l'habitation. De là l'obligation d'un réseau d'égouts dans les villes, de façon à supprimer toutes les fosses fixes ou mobiles.

140. Des siphons doivent être établis sur toutes les canalisations qui devront être en fer.

150. Les cabinets de toilette, chambres de bains, etc, doivent se ventiler directement, et les eaux résiduaires doivent être immédiatement expulsées.

160. Pour l'assainissement des habitations il faut beaucoup d'eau; il ne faut pas l'encombrement des appartements, pas un grand nombre de personnes; les industries insalubres ne doivent pas être attenantes aux habitations; on ne doit pas faire usage de braseros, et en général de tout foyer de chaleur sans cheminée ou tuyau débouchant à l'extérieur.

Telles sont en résumé les conditions que M. Estada et la Société espagnole d'Hygiène reclament dans les maisons salubres. Nous nous y associons complètement sauf pour les matériaux employés pour les canalisations des vidanges, nous croyons que le grès peut avantageusement s'employer.

Les instructions populaires relatives à la diphthérie ont pour auteur le Dr, Manuel de Tolosa Latour, médecin de l'hôpital de l'enfant-Jesus de Madrid. Courtes et brèves, ces instructions résumement bien les moyens à employer pour éviter la propagation de cette redoutable maladie.

*
**

Le Dr, J. Arnould, le savant professeur d'hygiène dont nous avons parlé plusieurs fois déjà à nos lecteurs au sujet des eaux potables, des égouts et de la Pellagre, a fait, au congrès de l'association française pour l'avancement des Sciences à Nancy, une importante communication sur la fièvre typhoïde à l'état sporadique.

Voici les conclusions de l'état du Pr, Arnould:

10. La fièvre typhoïde à l'état sporadique est grave et entre pour une part sérieuse dans la mortalité par fièvre typhoïde;

20. Il est rare que les cas dits *sporadiques* méritent absolument ce nom ; la plupart du temps, ces cas ont réellement quelque lien entre eux et ne sont autres que de petites épidémies ;

30. Les cas sporadiques sont le prélude des épidémies. Ils les préparent en conservant et en ravivant les germes typhogènes ;

40. Ils représentent au mieux l'ubiquité, la permanence de la fièvre typhoïde et servent de bases à ses tendances à l'épidémicité ;

50. Partout où il y a des cas sporadiques, il y a des germes dans les milieux extérieurs. Les groupes humains peuvent transporter une part de ces germes, même sans manifester l'atteinte typhoïde. Il suffit d'une circonstance troublant sérieusement la vitalité humaine pour assurer le développement de ces germes et la constitution d'une épidémie. En tête des circonstances de cette nature, il faut inscrire le surmenage ;

60. L'existence dans une ville de cas sporadiques de fièvre typhoïde, surtout de ceux qui se présentent par petits groupes, prouve l'infection des milieux, l'imminence des épidémies et par conséquent l'insuffisance de l'assainissement urbain.

*
* *

Le Professeur de Chimie de Milan, M. Louis Gubba, nous a envoyé dernièrement trois opuscules dont l'importance est telle que dans cette chronique nous ne parlerons que d'une de ces brochures. C'est celle qui a pour titre " Sull immissione degli scoli delle fabbricee mei corsi publici d'acqua " (sur l'envoi de résidus industriels dans les cours d'eau). C'est un rapport fait à la commission sanitaire municipale de Milan.

Nous citons les conclusions du Professeur Gubba, car ce sujet d'altérations

des cours d'eau par les résidus de fabrique est un des plus importants de l'hygiène publique.

10. L'envoi des résidus liquides des usines ou fabriques, quelles qu'elles soient, dans les cours d'eau publics, est permis ;

20. L'envoi des résidus solides de quelque nature qu'ils soient est absolument défendu ;

30. Les résidus liquides des fabriques ou cuisines devront, avant d'être jeté dans les cours d'eau, subir une déuration capable d'éliminer ou au moins neutraliser ou détruire les substances qui, introduites dans l'eau, auraient pu la rendre nocive ou impropre aux usages domestiques ;

40. Ces méthodes de déuration sont laissées entièrement à la volonté des industriels.

50. Toutefois les résidus dépurés doivent satisfaire aux conditions suivantes :

a) être limpides, inodores, incolores, et cela étant observé sous une épaisseur de 15 centimètres ;

b) rester inaltérés pendant au moins 15 jours, c'est-à-dire ne pas se putréfier ;

d) ne pas être acides mais légèrement alcalins ; ne contenir aucune substance vénéneuse et, en général, aucune substance pouvant rendre l'eau impropre au lavage, à l'arrosage ou aux usages alimentaires.

60. La construction des puisards est rigoureusement interdite ; on devra veiller avec le plus grand soin à ce qu'on ne contrevienne pas à cette prescription ;

70. De temps en temps, on examinera, pour chaque établissement industriel, si les eaux résiduaires envoyés dans les cours d'eau répandent bien aux conditions requises.

Nous ignorons ce qu'il est résulté, à la commission sanitaire de Milan, de ce savant rapport.

Le Dr, A. Russo Giliberti a publié dans le *Bollettino della Società d'igiene di Palermo* [Nos. de septembre et octobre] une importante étude sur l'asthme tabagique ; voici les conclusions que nous extrayons de ce travail :

1o. L'Asthme tabagique, quoique rare, est une des formes par lesquelles se manifeste l'intoxication chronique du tabac.

2o. L'action toxique du tabac s'exerce de préférence sur le pneumo-gastrique.

3o. Parmi les causes prédisposantes à l'intoxication, nous devons citer l'état névropathique ; dans ce cas des doses relativement minimales de tabac peuvent déterminer une intoxication.

4o. La guérison s'obtient complète en cessant de fumer et en évitant de respirer l'air imprégné de fumée de tabac.

* * *

Le 15 décembre s'ouvrira à Lyon une exposition générale et internationale d'hygiène ; elle se terminera le 7 février 1887.

* * *

Nous lisons dans la *Industria et Invençiones* de Barcelone un article fort bien fait sur l'assainissement de Tarragone.

M. A. Escofet avait été chargé d'étudier cette question ; s'inspirant du rapport de notre savant ami P. Garcia Faria sur l'assainissement de Barcelone, il a proposé d'ouvrir un concours pour la construction d'un réseau complet d'égouts.

Voici les propositions de M. Escofet.

1o. Quantité d'eau potable et bonne répartition de cette eau.

2o. Assainissement de la ville ou bon réseau d'égout dans le sous-sol et bonne salubrité des habitations.

3o. Pavage des rues.

Ces trois questions sont intimement liées entre elles et ne peuvent se réparer sans se causer un préjudice mutuel.

Le système de canalisation des eaux dépend, par exemple, du pavage employé. Le pavage de bois réclame une canalisation différente du pavage de pierre plus facile à changer. Le système d'égouts dépend aussi de la quantité d'eau dont on dispose, de même que du pavage.

La salubrité des maisons est inutile si la rue est dans de mauvaises conditions. Tout cela prouve clairement qu'avant d'améliorer ou de modifier, il faut avoir un plan complet d'un bon système de pavage, un bon système d'égouts, un bon système de distribution d'eau.

Partant de là, M. Escofet a, comme nous le disions, proposé que l'on annonce un concours de propositions pour la construction d'un réseau complet d'égouts pour l'assainissement de Tarragone aux conditions suivantes.

1o. Présenter les plans et mémoire explicatif du projet.

2o. Indiquer les bases économiques sous lesquelles se réaliseraient le projet et fixer la durée des travaux.

3o. Ces propositions et projets doivent être présentés dans l'espace de quatre mois.

Nous souhaitons qu'il y ait beaucoup de projets soumis à la municipalité et que celle-ci commence le plus tôt possible la réalisation des propositions du savant M. Escofet.

* * *

Le VI^e congrès international d'hygiène et de démographie se tiendra à Vienne du 26 septembre au premier octobre 1887.

La cotisation est de 10 florins autrichiens, soit 24 francs 70 centimes ; les gouvernements de tous les pays, les administrations provinciales, les municipalités, les autorités préposées à la salubrité publique, les universités, les écoles polytechniques, les académies scientifiques

et toutes les sociétés qui s'occupent de l'étude des sciences qui sont en rapport plus ou moins immédiat avec l'hygiène sont invitées à prêter leurs concours au congrès et à s'y faire représenter par leurs délégués. Toutes les personnes que les questions d'hygiène intéressent peuvent se faire inscrire comme membres.

Voici le programme des questions dont la discussion sera préparée par des rapports qui auront été imprimés et envoyés aux membres du congrès.

10. Cutères propres à faire juger de la nature hygiénique de l'eau potable et de l'eau de lavage d'après l'état actuel de la science.

20. Rapport de l'eau potable avec l'éclosion et la propagation des maladies infectieuses et les conséquences à en tirer par rapport à l'hygiène.

30. Etat actuel de l'épuration des eaux d'égout.

50. Mesures internationales à prendre contre les falsifications des denrées alimentaires.

60. Du lait des nourrissons.

70. Moyens de combattre l'alcoolisme.

90. Acclimatation.

110. Progrès de l'éclairage électrique et du gaz, et emploi du gaz d'éclairage tiré de l'eau par rapport à l'hygiène.

130. Enseignement de l'hygiène.

140. Législation propre à protéger l'ouvrier, et hygiène des fabriques.

150. Nécessité des hôpitaux isolés et leur mode de construction.

220 — Expériences faites dans les divers pays relativement aux vaccinations préventives.

On discutera ensuite, si le temps le permet différentes propositions, entre autres "quels sont les métaux ou les alliages qui, servant à la fabrication d'ustensiles de cuisine ou de ceux avec lesquels on

mange et l'on boit, doivent être considérés comme nuisibles à la santé ou comme pouvant l'être?"

Le président de la commission d'organisation est le Dr Fraaz Ritter von Schneider, Professeur de l'Université, président du conseil supérieur de santé.

Les vices présidents sont M. M. les Pr. C. Th. Von Snam Sternegg, C. Böhm, M. Gauster, E. Ritter von Hofmann, Wenzel Hoor, Ludwig Ritter van Karajan, F. Migerka. J. Prix. M. Roll, F. Ritter Van Stach. Les secrétaires généraux sont les Pr E. Ludwig, F Ritter, Von Gruber, A. Wechselbaum, F. Kratschmer, S. Soyka, M. Gruber.

Le succès de ce congrès est assuré, les adhérents seront nombreux.

* * *

L'éminent Dr Montefurco, médecin de l'hôpital Domenico Cotugno à Naples, a publié dans la *gazzetta di medicina pubblica* une importante étude sur l'hôpital D. Cotugno.

Cet hôpital, pour les maladies contagieuses, a été fondé par le syndic de Naples, sénateur Nicola Amore et par le Professeur C. de Bonis.

Actuellement cet hôpital est provisoire, mais il n'en est pas moins établi conformément aux règles de l'hygiène.

Situé sur une colline, entouré d'une riche végétation, il est composé de baraques en bois divisées en deux parties par une vaste cour, plantée qu'en calyptus. La partie inférieure comprend six baraques, distribuées en deux séries séparées par deux voies garnies chacune d'une double rangée d'arbres.

Les espaces libres entre chaque baraque sont cultivées. La partie supérieure se compose de quatre baraques séparées entre elles par des espaces non cultivés

et moins grands, que pour les baraques inférieures.

Douze à seize lits par case, mais en cas de besoin on peut en mettre davantage sans danger pour les malades. Le cube de l'air est très grand.

Les baraques sont carrées, ou rectangulaires. Dans les premières, les lits sont disposés sur les quatre faces; dans les secondes sur les deux longues faces.

Elles sont élevées au dessus du sol de deux mètres environ, ont une double paroi de bois avec un espace libre de 0m10. L'exposition est Est ou Nord-Est. La lumière et la ventilation sont assurées par de nombreuses fenêtres.

Plancher recouvert d'alphate; toit angulaire, recouvert en zine. A chaque baraque est adossée une plus petite pour les services de la salle.

L'eau du Sérine est montée à l'hôpital par une pompe en fer.

Tinettes mobiles, désinfectées chaque jour.

Deux tentes, système Collet, pouvant contenir 16 lits.

Le directeur, le médecin de garde, le secrétaire, le pharmacien habitent dans des constructions spéciales placées entre les deux parties de l'hôpital. Là aussi se trouvent les bureaux de l'administration, le cabinet des médecins, la pharmacie, la buanderie, la cuisine, la chambre à désinfection. Tous ces services sont parfaitement organisés.

Les napolitains doivent des remerciements à leur syndic, et au Pr De Bonis pour leur avoir établi dans de si bonnes conditions un hôpital pour maladies infectieuses. Le Dr Montefurco dirige cet hôpital avec talent et mérite les plus sincères compliments. Ce savant Docteur, en même temps qu'il nous faisait hommage du tirage à part de son article

M. Domenico Cotugno, nous envoya deux opuscules fort intéressants sur la variole. Ce sont des notes cliniques prises à cet hôpital; comme leur sujet n'est pas de l'hygiène, nous regrettons de ne pouvoir nous étendre sur ces notes comme nous l'aurions voulu.

PARIS, DEC. 1886. A. HAMON.

L'HOPITAL DE MONTRÉAL.

Montréal est enfin doté d'un hôpital destiné à rendre d'éminents services en temps d'épidémie de variole, de choléra, etc., Cette réforme, dans notre administration d'hygiène municipale, se faisait sentir depuis longtemps.

Le site du nouvel hôpital est bien choisi; hors de la ville, sur une hauteur, éloigné des habitations, l'hôpital reçoit de tous les côtés l'air frais et la lumière. Il est constitué par deux bâtiments construits d'après un seul plan, réunis par les corps de logis réservés aux personnes attachées à l'établissement ainsi qu'à l'installation des différents services. Ces deux bâtiments n'ont qu'un étage avec un rez-de-chaussée. La maison d'administration à deux étages avec aussi rez-de-chaussée. Le tout a une longueur de 320 pieds et une largeur moyenne de 45 pieds avec annexe centrale pour une petite chapelle. Tout l'espace affecté à l'hôpital est divisé en douze salles, pouvant recevoir 124 lits environ.

Le système de ventilation consiste en 60 prises d'air entre les planchers et 48 bouches de sortie à la partie supérieure des salles. Disons de suite que nous n'accordons pas confiance à ce système de ventilation. Nous lui préférons celui adopté à l'hôpital d'Anvers comme plus conforme avec notre climat et avec les

exigences sanitaires. En voici la description sommaire :

“ La ventilation se fait par insufflation et par appel à l'aide d'orifices d'entrée placés à la partie inférieure de l'appartement. L'air neuf se chauffe par contact, en passant contre les serpentins où circule de la vapeur d'eau ; on peut aussi y amener exclusivement de l'air frais ou simultanément de l'air chaud et de frais. ”

“ L'air vicié est éliminé par un système de tuyaux placé au centre de l'appartement et entouré d'une cheminée centrale de chauffage. Cet air est conduit dans un fourneau, où il est brûlé avant d'être répandu dans l'atmosphère. Quels que soient les écarts de la température extérieure, toujours on parvient à obtenir une température convenable à l'intérieur de l'appartement. Enfin le chauffage et l'aération de la salle sont dirigés à l'aide d'une manivelle située à l'entrée d'un petit pavillon circulaire et vitrée qui entoure la cheminée.

L'excellence de ce système de ventilation est incontestable ; l'aération se fait par insufflation d'un air purifié qui circule partout ; l'air vicié des salles est purifié par le feu avant d'être répandu dans l'air atmosphérique, lequel sert trop souvent de véhicule aux germes des maladies contagieuses. Nous proclamons donc ce système comme étant le plus efficace et le plus hygiénique.

Le lecteur nous permettra encore une petite digression en faveur de l'hygiène moderne. Le plan adopté pour notre hôpital ne satisfait pas toutes les exigences de la science sanitaire d'aujourd'hui. Dans la vieille Europe, les hygiénistes proclament comme le meilleur, pour un hôpital à maladies contagieuses, le système des pavillons ronds dispersés sur un grand terrain

et réunis par des galeries de communication. Les salles sont sans coins, le sol ciré, les murailles et les plafonds cimentés, polis et peints à l'huile afin qu'ils ne soient pas susceptibles de s'imprégner d'humidité et par conséquent soient impropres au développement des germes de la contagion.

Dans l'hôpital de Montréal, il y a un nombre suffisant de chambres de bain et de water-closets. Les salles des malades seront chauffées par des fournaies ordinaires, ce qui ne peut donner satisfaction. La maison d'administration a un appareil de chauffage à la vapeur d'eau. Un système d'égout spécial a été adopté pour l'établir.

Le terrain est assez grand pour permettre l'isolement complet de l'hôpital.

Messieurs les échevins de Montréal, en adoptant le plan de l'hôpital actuel qui leur était soumis, ont assumé une immense responsabilité. Ils ont peut-être oublié que l'hygiène est la quintessence de la science médicale, et que les médecins hygiénistes seuls pouvaient juger si ce plan est conforme aux lois de l'hygiène moderne. M. Lévesque jouit, il est vrai, d'une grande réputation comme architecte. Son talent est incontestable. Mais en matière médicale, en matière d'hygiène le médecin hygiéniste seul peut examiner, discuter ces questions. Ainsi dans le cas présent notre conseil municipal aurait pu demander le concours des hygiénistes de Montréal. Il ne faut pas en douter, Montréal compte avec des médecins hygiénistes. Ainsi, il nous semble par exemple que la commission provinciale d'hygiène aurait pu avoir un bon mot à dire sur le sujet.

Dr. J. I. DESROCHES.

LA CONNAISSANCE DE L'HYGIENE
CHEZ LES OFFICIERS SUBALTERNES
DES BUREAUX DE SANTÉ.

Dans ces temps où l'attention publique est vivement attirée sur les questions d'hygiène et sur l'organisation des services de la santé publique, nous avons pensé que l'étude de cette science s'imposait à ces hommes chargés de surveiller l'application des lois sanitaires. Nous comprenons qu'un bon fonctionnaire est celui qui connaît les attributions et l'organisation de ses pouvoirs. Dans une initiative privée, le propriétaire entend vérifier si ces dispositions sont réalisées. Ainsi l'extrême importance d'une connaissance sanitaire préalable pour tous officiers subalternes de bureaux de santé. C'est ce qui a été compris par le citoyen anglais de la grande Bretagne. Aucun candidat n'est admis sans un examen sérieux qui démontre sa compétence dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans notre pays? Sommes-nous moins intelligents, moins soucieux de notre santé que le sujet anglais?

Nous suggérons donc aux conseils d'hygiène municipale d'exiger une connaissance suffisante de l'hygiène publique de leurs agents sanitaires; d'en obtenir l'assurance par un examen devant un jury compétent.

Si nous agissions ainsi, l'hygiène publique en profiterait immensément. Nous n'aurions pas cette nuée de fonctionnaires ignorants qui ne servent qu'à faire déprécier les services signalés que les bureaux de santé sont appelés à rendre à la population.

D. J. I. D.

REPRODUCTIONS.

LA PROPRIÉTÉ DE L'INDIVIDU
ET DE LA MAISON.

(Suite.)

Les mouvements incessants des couches atmosphériques, l'intensité des phénomènes électriques et lumineux, et, par-dessus tout, la bienfaisante action d'épuration qu'exerce une végétation luxuriante, donnent à l'habitation à la campagne des qualités vivifiantes proverbiales. Nos organismes y trouvent la stimulation fonctionnelle et le perfectionnement nutritif: la *longévité* est le privilège du campagnard.

Celui-ci pourtant gâte sans cesse, par une incroyable ignorance des règles les plus élémentaires de l'hygiène publique et privée, les conditions exceptionnelles du milieu où la nature l'a plongé.

Les logements agricoles sont des plus insalubres: encombrés par des provisions de toute sorte (chanvre, oignons, charcuteries); émaillés de crachats, de débris de légumes, d'excrétions de tout genre; maculés de fumée; souillés constamment par les animaux qui vivent avec le paysan dans une déplorable promiscuité (chiens, chats, poules); — partout, les locaux insuffisants où naît, vit et meurt l'habitant de la campagne, sont jonchés [pour ainsi dire] des malpropretés les plus malsaines. Partout croupissent sur le sol les eaux ménagères, pendant que les guénilles du ménage pourrissent au plafond; le mobilier est sordide, le lit fangeux et insuffisant. Voilà l'habitation rurale, sans exagération aucune; alentour, des fumiers et des ordures irradiant incessamment les miasmes les plus dangereux.

L'hygiène commande au paysan d'éviter pour sa maison les toitures de chaume, qui se pourrissent; d'élever le sol de son logement au-dessus du terrain ambiant:

de planchéier ce sol, ou au moins de le paver. Il assurera, par des conduites appropriées, l'écoulement de ses eaux ménagères : il balaiera et lavera souvent son habitation, y fera circuler l'air, entretiendra dans son mobilier et son lit la propreté indispensable. Il ne suspendra au plafond ni linge, ni provisions de bouche. Il éloignera de sa maison les étables, écuries et poulaillers. Ces annexes de la ferme seront assainis et imperméabilisés par un pavage en pente, où seront creusées des rigoles et des purinières : ces dernières seront toujours placées en dehors des écuries. Chaque jour, on enlèvera les fumiers, on balaiera le sol et l'on y multipliera les lavages à grande eau, seuls capables d'en supprimer les cloaques. Puis, les fumiers, seront désinfectés audehors, les étables ventilées et fréquemment munies de litières fraîches. La même propreté s'appliquera aux hangars et aux granges. Pour cela, il faut de l'eau ; en pourvoyant chaque ferme d'une citerne, le problème sera résolu ; et le plus souvent, l'eau du ciel se chargera de remplir les réservoirs.

Le paysan doit éviter la cohabitation avec ses bêtes. Outre l'action méphitique, il risque la contagion de teignes trichophytiques et faveuse, si communes à la campagne, ainsi que les gales et prurigos parasitaires que communiquent les poulaillers.

Les villages sont naturellement, aussi-malpropres que les habitations rurales, et constituent (selon l'énergique expression d'A. Layat), "de véritables latrines publiques." Empêcher les dépôts de fumier; enlever ceux-ci le plus tôt possible, après désinfection préalable [par un mélange de plâtre, sulfate de fer et phosphate acide de chaux]; désinfecter, par un mélange intime et constant avec la terre,

les excréments humains; éloigner des maisons les mares; multiplier les citernes et fontaines publiques, soigneusement entretenues; — voilà les principales règles d'hygiène publique facilement applicables au village.

S'il est un individu auquel il faille prêcher la propreté, c'est bien le campagnard. Couvert d'une crasse épaisse et inamovible, tout au plus se lave-t-il le dimanche : "il ne se baigne que s'il tombe à l'eau", nous dit plaisamment Munaret.

Aussi le paysan devient-il sourd de bonne heure, par l'accumulation du cérumen dans ses oreilles; édenté par les stratifications calcaires qui déchaussent ses alvéoles; chauve, par suite de son éloignement constant et médité de la brosse et du peigne. Malpropre dans son linge et dans ses vêtements, il offre, par une saleté constitutionnelle, le plus favorable terrain aux parasites; on voit les larves des mouches, les poux, les teignes, la gale invétérée, etc., s'implanter de bonne heure sur les enfants des campagnons, moins bien soignés que les pourceaux, et chez qui la malpropreté la plus insigne règne héréditaire et respectée...

A ce navrant tableau, que l'on ne saurait nous accuser de noircir, les progrès de l'instruction apporteront-ils des changements désirables? On peut l'espérer; mais le devoir de tout homme de cœur est d'y pousser, en élevant la voix au nom du bon sens, que nos paysans se flattent parfois d'avoir monopolisé. Le bon sens dicte au paysan les soins qu'il doit prendre de sa personne. Il est entouré d'exemples dont il a tort de ne point profiter, nous voulons parler des animaux, "sans lesquels [comme disait Buffon] la nature humaine serait incompréhensible.

Le paysan fera tous les matins des

ablutions, qu'il renouvellera avant ses repas et avant son sommeil ; deux fois au moins tous les mois, il se baignera et se savonnera dans une cuve, qu'il destinera chez lui à cet usage spécial. Il tiendra propre notamment ses dents, ses oreilles, ses cheveux et sa barbe ; il changera, au moins deux fois par semaine son linge de corps et aura soin d'avoir une chemise de nuit. Il battra et lavera fréquemment ses vêtements. Il n'oubliera point que les travaux des champs exigent de sa part la propreté individuelle la plus minutieuse et de plus le lessivage répété de ses vêtements de labeur...

CHAPITRE VI.

La propreté de l'École et de l'Écolier.—

Dans les écoles, on peut bien dire également, au point de vue où nous nous sommes placé dans ce travail, que "l'âge d'or est devant nous, hélas ! et non derrière !"

Au village, l'école devra toujours être construite loin des mares, des fumiers et des dépôts d'immondices. A la ville, on l'écartera le plus possible des grandes agglomérations populaires. On entretiendra avec le plus grand soin les locaux scolaires, vestibules, escaliers, couloirs, cours de récréation, etc., par des balayages et des lavages multipliés. Il faut s'occuper surtout des latrines scolaires, qui laissent tant à désirer : établir les fosses mobiles pour les cabinets d'aisance, et des urinoirs, à parois d'ardoise ou de faïence. Les murs des cabinets seront recouverts de silicates de zinc, pour permettre des lavages fréquents et faciles ; le siège sera en bois, et le système à l'anglaise : si l'eau est en quantité insuffisante, on adoptera le *dry earth closet*. Tels sont, brièvement, les vœux des hygiénistes, que s'efforce de réaliser actuellement l'autorité ministérielle.

Les classes et le préau couvert seront l'objet des soins assidus de la part des instituteurs. Ceux-ci veilleront à ce que l'air des salles soit renouvelé ; à ce que les planchers, carreaux et murs soient l'objet de fréquents nettoyages. Tous les ans, ils profiteront de l'époque des vacances pour faire reblanchir à la chaux, après un grattage préalable, les murs et plafonds des locaux scolaires. Faire régner partout la propreté, c'est le vrai moyen de faire aimer l'hygiène. D'ailleurs, nulle autre part qu'à l'école, l'hygiène de l'habitation n'est plus nécessaire [comme l'hygiène en général, pourrions-nous ajouter.] On ne saurait mieux montrer, que par des exemples l'impérieuse utilité de cette science, ainsi que les bienfaits qu'elle apporte, sans bruit, au perfectionnement physique et moral de l'homme. S'il est vrai que l'hygiène préserve de la médecine, c'est surtout en action qu'il faut en montrer à l'enfant les excellents principes ; il est à la fois rationnel et facile de profiter de cet âge : "qui vibre à tout," suivant les mots de Michelet, pour faire germer des citoyens capables d'exalter notre vitalité nationale...

Les écoliers, il faut bien le dire, sont généralement bien malpropres. Aussi les instituteurs devront-ils, à chaque classe, inspecter la figure, les mains, la tête, le linge et les vêtements des enfants ; veiller [par une visite hebdomadaire complète] à ce que les lavages et les bains leur soient donnés régulièrement, faire de fréquents reproches, au sujet de la propreté, non-seulement aux enfants, mais surtout aux parents ; si ces reproches sont inutiles ; recourir aux punitions ; et, finalement, si l'on se heurte, malgré tout, à l'indocilité et au mauvais vouloir, ne pas hésiter à renvoyer les enfants dans leur famille.

La malpropreté cause chez les enfants

bien des indispositions, et fait fermenter bien des levains morbides. Les teignes, qui dépouillent [parfois d'une façon définitive] le cuir chevelu et retentissent souvent, malheureusement, sur la santé générale, ont pour cause primordiale indéniabile la malpropreté. Le Dr. Jules Bergeron l'a démontré naguère ; il a expliqué ainsi la diminution des teignes avec les progrès de la civilisation, qui fait fuir peu à peu l'incurie, l'ignorance et la misère ; il a rendu compte aussi de leur plus grande fréquence dans les pays méridionaux, où la saleté est plus générale que dans le nord [1]. Eh bien ! il importe encore de recommander dans les salles d'asile, écoles et lycées, la plus stricte et la plus soigneuse surveillance de l'état du cuir chevelu. Pour éviter la contagion des teignes [comme du reste, des poux et des autres maladies parasitaires], les maîtres veilleront à ce que les peignes et autres *objets de toilette* soient rigoureusement personnels, et régulièrement nettoyés ; ils empêcheront, par des punitions sévères, la promiscuité des coiffures, si fréquente chez les écoliers. Enfin, en faisant exécuter aux enfants ces règlements d'ordre, *ils auront soin de leur en faire comprendre la raison d'être et la valeur...*

LA BOÎTE AUX ORDURES.

Nous empruntons au *Courrier de Londres* des détails sur la boîte aux ordures, réservoir des détritux multiples, spécial à la vie domestique anglaise.

De même que ce dernier réceptacle "interne" contient mille objets d'une valeur marchande appréciable, de même le déversoir "externe" ou *dust bin* [coffre

(1) L'action du climat ne saurait, toutefois, être négligée.

aux ordures] renferme dans ses flancs poudreux une variété prodigieuse de rebuts et de débris de toute nature, qui, après triage, donnent lieu à de sérieuses transactions, au grand profit des entrepreneurs de voirie.

Quiconque a séjourné tant soit peu en Angleterre a pu se rendre compte de la façon dont s'effectue ce service, observer le costume caractéristiques des boueurs [*dustmen*], et assister à l'interminable remplissage de leurs tombereaux.

Singulière corporation que celle de ces boueurs ! Honnêtes gens, pour la plupart, en dépit de leur aspect sordide rébarbatif, ils circulent lentement dans les corridors des maisons d'un pas de mastodonte, faisant gémir les planchers, et échangeant, entre eux à voix basse, de rares et mystérieuses paroles dans un argot incompréhensible. Ils ressemblent un peu dans leurs allures taciturnes, et par leurs fonctions de "cureurs" des déchets de la vie animale, aux employés subalternes des pompes funèbres, connus sous le brutal sobriquet de croque-morts. A l'exemple de ceux-ci, ils adorent généralement toutes les multiples incarnations de l'alcool, et se réunissent, comme eux, par petits groupes amis, en des tavernes spéciales où ils sablent le gin et le whiskey à franches lampées.

Le contenu des tombereaux, une fois versé sur un vaste terrain vague appartenant à l'entrepreneur, et situé dans les quartiers excentriques des grandes villes, est soumis à un triage minutieux.

On sépare tout d'abord de la masse les objets de grande dimension, et, en général, toutes les substances susceptibles de s'altérer par un contact prolongé avec les matières complexes recueillies.

Puis, les cribleurs [*sifters*] armés de leur tamis, de leur crochet et de leur pa-

nier, se mettent à la besogne. Ces cribleurs, hommes, femmes, enfants de tout âge, gagnant en moyenne 1 schelling à 1 schelling 6 pence par jour.

Ils sont là, accroupis autour des tas d'immondices, remplissant leur tamis, le secouant dans une hâte fébrile, et triant avec une prestesse remarquable les morceaux de verre, les os, les chiffons, les fragments de vieux métaux.

Parfois, un cri de joie s'échappe du groupe des opérateurs. C'est un *sifter* qui vient de rencontrer sur la toile de son tamis, une pièce d'argent, ou, ce qui se présente assez rarement, une pièce d'or. Ces trouvailles, trop peu fréquentes, sont acquises à celui que la fortune a bien voulu favoriser.

En dehors de ces aubaines problématiques et de son salaire, le trieur est autorisé à remporter chez lui, chaque jour, une certaine quantité de bois, et un seau rempli de cendres mélangées d'escarbilles.

Quant aux os, qui se rencontrent dans une proportion de 15 à 20 pour cent au milieu de la récolte brute, ils appartiennent, bien entendu, comme les chiffons et les ferrailles, à l'entrepreneur.

Celui-ci vend les plus petits aux fabricants de gélatine, lesquels écoulent à leur tour leur produit aux marchands de colle forte, et souvent, *horresco referens!* aux confiseurs en gros, qui transforment cette gélatine en confitures, gelées et bonbons de toute espèce.

Les os volumineux sont destinés à se métamorphoser en manches de couteaux, montures de rosses, boutons, etc.

Les pots et bouteilles de toute provenance et de toute capacité, indemnes de fêlures, une fois nettoyés à l'acide, sont revendus avec une extrême facilité.

Les vieilles chaussures s'en vont dans

Petticoat Lane, où les cordonniers les retapent pour la clientèle de leur quartier, et le vieux fer, précieusement recueilli, sert aux armuriers à forger les canons des fusils de luxe.

Rien donc, de ce qui représente une certaine valeur, n'est perdu par l'industriel qui commande à ces obscurs travailleurs. Les chiffons, surtout, font l'objet de sa constante attention.

Les meilleurs morceaux de cotonnade, à peu près blancs, sont expédiés aux grandes papeteries où se fabriquent le bristol, le hollandaise, et, en général, le papier à la forme. Les déchets de lainage encore suffisamment résistants retournent dans le Yorkshire, où les machines se chargent d'en faire des tissus d'une solidité plus que douteuse, il faut bien l'avouer!

Le métier d'entrepreneur, de voirie quoique dénué de cachet et d'élégance, n'est donc pas à dédaigner, ainsi qu'on peut le voir parce qu'il précède, et bien des gens, qui en feraient fi et se boucheraient les narines si on leur proposait de l'exercer, changeraient peut-être leur manière de voir, en apprenant que la plupart des contractants de la voirie de Londres ont réalisé, par ce misérable trafic, de très sérieuses fortunes.

DE C.

BIBLIOGRAPHIE.

Sur la Répartition des saisons en Algérie, par le Dr E. L. Berthérand.

Le plâtrage des vins en Algérie, au point de vue hygiénique. Id.

Le pelletage et le vannage des blés sur la voie publique. Id.

L'hygiène et la salubrité dans les centres de colonisation. Id.

La rage d'après les médecins Arabes. Id.
 Un hôpital pour les chiens. Etude sur
 la rage en Algérie. Id.

Recherches sur l'hygiène et la pathologie
 préhistorique en Algérie. Id.

Hygiène du colon en Algérie. Id.

Le salicylage des vins en Algérie au
 point de vue hygiénique. Id.

Etudes sur les mesures Médico-Admini-
 stratives les plus propres à prévenir la
 propagation des maladies vénériennes. Id

Le champion toxique de la morue sèche.
 Sa nécessité d'instituer une inspection
 départementale pour surveiller les
 prescriptions hygiéniques dans les établis-
 sements insalubres. Id.

Les coiffures d'été en Algérie. Id

Le Noyau de Dattes au point des pro-
 priétés alimentaires, thérapeutiques et in-
 dustriels.

Enseignement préparatoire à la coloni-
 sation. Id.

Nous adressons ici à M le Dr E.L. Ber-
 thérand, notre distingué collègue de la
 Société Française d'Hygiène de Paris,
 membre et lauréat de plusieurs sociétés
 savantes, nos plus sincères remerciements
 pour l'envoi des tracts ci-haut mentionnés.

Dr J. I D.

STATISTIQUE MORTUAIRE

MOIS DE JANVIER 1887.

	décès
Montréal	405
Toronto.....	186
Québec	156
Hamilton	62
Halifax.....	52
Winnipeg	29
Ottawa	50
St-John N. B.....	54

London.....	20
Kingston.....	37
St-Thomas.....	11
Charlottetown.....	16
Guelph	11
Belleville	22
Trois-Rivières.....	15
Chatham	15
Sherbrooke	12
Peterborough	12
Sorel	31
Frédéricton	17
St-Hyacinthe	18
Galt	10
Hull	25

DÉPART DE M LE Dr J. A. LARAMÉE
 POUR L'EUROPE.

Monsieur Laramée, membre du comité
 de rédaction de ce journal, a quitté Mon-
 tréal, le 17 de ce mois, pour un voyage en
 Europe. M Laramée doit se rendre immé-
 diatement à Paris. Professeur de clinique
 médicale à l'hôpital Notre-Dame, méde-
 cin de beaucoup d'expérience, notre dis-
 tingué confrère et ami profitera immensé-
 ment de son séjour à Paris pour la visite
 des hôpitaux.

Nous souhaitons à notre estimable con-
 frère bonne santé et heureux voyage.

DERNIER AVIS.

Nous avertissons nos abonnés retar-
 daires que nous n'avons pas d'agent pour
 la campagne, et que leurs comptes se-
 ront mis en collection, à partir du 15 mars
 prochain. Nous avons besoin de notre
 dû et nous voulons que nos abonnés
 retardaires se mettent en règle avec l'ad-
 ministration de ce journal avant le mois
 de mai prochain.

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts, }
ponts, arpentages publics et particu- }
liers, subdivisions cadastrales. }

{ Places et dévis pour constructions civiles
et religieuses, établissements industriels,
constructions privées.
Expertises, arbitrages, expropriation.

J. EMILE VANIER

INGENIEUR CIVIL ET SANITAIRE,

ARPENTEUR PROVINCIAL, ARCHTECTE.

BUREAUX : NO. 61 RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

Brevets d'invention, Marques de Commerce
Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités
à correspondre.

◀ T. CODERRE ▶

PHARMACIEN

NOS. 87 ET 89 RUE ST ANTOINE,
MONTREAL.

Médicaments purs, produits chimiques et pharmaceutiques de
toutes sortes fournis aux médecins à très bas prix.

Les drogues et produits chimiques sont parfaitement purs et
strictement garantis.

commandes par la poste, soigneusement et promptement
remplies.

Les marchandises commandées par les médecins résidant en
dehors de la ville, seront emballées et livrées aux agent d'Ex-
press ou de Freight sans frais.

On trouvera toujours chez-moi les préparations pharmaceu-
tiques les plus récentes et les remèdes les plus nouveaux.

Procurez-vous ma liste de prix.



LA MAISON BARRÉ

Occupe la rue Fortifications à Montréal. Il y a dans ces caves des vins fins, des vermouths, de fines champagne qui y sont préparés pour la plus grande joie du consommateur dont le goût est délicat et exigeant.

Nos lecteurs comprendront que cette entreprise rend un service immense à l'hygiène publique, car son succès sera la substitution du vin à l'alcool.

Nous donnons ici un certificat.

Nous soussignés N. Fafard, M. D. professeur de chimie à L'Université Laval et C. A. Pfister professeur de chimie à L'École Polytechnique, certifions avoir examiné trois échantillons de vins canadiens à nous remis le 2^e janvier dernier par M. Barré et Cie de Montréal : Vin rouge vin blanc et vin de Sicile.

“ Le premier, vin rouge, d'une densité de 1 à 60^e F., avait un pourcentage d'alcool de 12.2, un acidité correspondant à 16 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait nettement la présence du tannin.

“ Le second, vin blanc, d'une densité de 0.995 à 60^e F., avait une richesse alcoolique de 17.4, une acidité totale correspondant à 13 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait une quantité notablement plus faible de tannin.

“ Le troisième, vin de Sicile, densité 1.005 à 60^e F. avait une richesse de 16.8 p.100 en alcool une acidité totale correspondant à 15 milligrammes 7 d'ammoniaque, accusait une quantité de tannin intermédiaire entre les deux précédents.

“ Nous n'avons trouvé nulle trace de substances facheuses, de sophistication, d'addition nuisibles, de matières étrangères au vin naturel.

— Les vins étaient d'un bel aspect, limpides, d'un bouquet agréable et particulier pour chacun d'eux. Degustés, le vin blanc était sec et alcoolique, peu sucré; le vin rouge, plus sucré, plus acide, avec un goût de framboise particulier à certains raisins de ce continent; le vin de Sicile plus sucré, très agréable.

Nous devons remarquer que la saveur acide est due surtout à la présence du bitartrate de potasse, élément essentiel des vins naturels; l'astringence est due au tannin naturel qui donne aux vins leur tonicité.

“ En somme nous avons trouvé dans ces vins les caractéristiques des vins de raisin, ils sont sains, bons et plaisent au palais

N. FAFARD, M. D. — C. A. PFISTER.

Exposition d'Ottawa, 1884— 7 premiers prix, un prix extra; un diplôme; une médaille d'argent, une médaille de bronze. (36 concurrents) Exposition de London, 1885— 2 premiers prix et deux seconds prix— Exposition universelle de la Nouvelle Orléans 1886— Un second prix et deux diplomes.